

Note campagne d'emplois
Comité Technique du 23 novembre 2021

La campagne d'emplois proposée est conforme aux orientations budgétaires présentées dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire.

Elle est le résultat des arbitrages réalisés à l'issue des dialogues de gestion qui se sont déroulés pendant tout le mois de septembre.

Ces arbitrages sont fondés sur la nécessité de stabiliser notre masse salariale tout en assumant le maintien global de nos ressources humaines, tant enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es que BIATSS.

Concernant les enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es, la campagne d'emploi repose autant que possible sur les priorités indiquées par les composantes d'enseignement et de recherche. Comme chaque année, de façon alternée, elle intègre le redéploiement de certains postes au bénéfice des composantes et sections souffrant d'un taux d'encadrement particulièrement dégradé (Droit, ISPEF, science de l'information et de la communication, science politique...). Elle prend également en compte les besoins liés aux projets scientifiques des laboratoires. Elle s'inscrit dans une logique pluriannuelle tenant compte des campagnes passées et des évolutions envisageables dans les années à venir en lien avec la nouvelle offre de formation et les stratégies de recherche de l'établissement.

Concernant les personnels BIATSS, l'objectif de stabilisation des effectifs implique néanmoins de prendre en compte une double contrainte :

- d'une part, les besoins liés à l'impact du développement de la formation continue et le cas échéant de l'alternance
- et d'autre part l'incidence de la nouvelle accréditation.

Pour ce faire, une étude en profondeur est en cours avec les RAF et le service de la formation continue pour bien identifier les besoins en termes d'organisation, d'évolution des compétences, de déploiement des outils et de répartition des emplois.

Un travail va également être mené en direction de la recherche pour équilibrer au mieux les ressources mises à disposition des laboratoires et unités de recherche.

La campagne d'emploi prévoit l'ouverture d'un certain nombre de concours qui auront vocation, en priorité, à reconnaître le bon niveau de qualification des métiers en évolution.